



**Bastia**  
CITÀ DI CULTURA

**Luni l'8 di lugliu di u 2024**

# Consultation publique

**La Ville de Bastia propose  
aux habitants de choisir les  
essences d'arbres qui seront  
plantées le long de l'allée du  
173ème RI**



**Ville de Bastia**

—  
**DOSSIER DE PRESSE**

—  
**Bastia**  
CITÀ DI CULTURA

Du 8 au 21 juillet, la Ville de Bastia lance une consultation publique proposant aux habitants de sélectionner 5 essences d'arbres sur 10 présentées au vote. Les arbres seront ensuite plantés le long de l'allée du 173ème RI, laquelle fait l'objet d'un projet de requalification paysagère dans le cadre du remplacement des palmiers infestés par le charançon rouge.

## Remplacer les palmiers attaqués par le charançon

En dépit d'importants moyens mis en œuvre par la commune de Bastia pour lutter contre le charançon rouge (*Rhynchophorus ferrugineus*) depuis les premières infestations de 2006 sur les palmiers *Phoenix canariensis*, les attaques de ce ravageur n'ont pu être enrayerées.

La dégradation des palmiers, qui constituaient un fort marqueur identitaire et visuel pour la ville, a modifié profondément le paysage urbain de la façade littorale de Bastia.

En conséquence, la Ville a été contrainte de stopper les traitements en 2023 et a mis en œuvre un projet de remplacement des palmiers par d'autres essences.



## Les sites faisant l'objet de nouvelles plantations :

- **Le Spassimare**, (étude paysagère en cours - site soumis à de fortes contraintes structurelles).
- **L'avenue Pascal Lota**, (étude paysagère en cours).
- **Autour de la statue de Napoléon - Place Saint-Nicolas** : les palmiers autour de la statue sont remplacés par des pins parasol. Le pin parasol est un arbre à croissance rapide qui peut atteindre plus de 25 mètres de hauteur à l'âge adulte. Son port en plateau très esthétique, facile à élaguer, permettra de dégager des perspectives sur la statue. Par ailleurs, il s'implante de façon harmonieuse avec le patrimoine bâti des villes méditerranéennes. L'objectif à long terme est que les couronnes des pins se rejoignent au-dessus de la statue pour former une voûte naturelle.
- **Haut et bas de la Place Saint-Nicolas** : les palmiers seront remplacés par des micocouliers de Provence.
- **L'allée du 173ème régiment d'infanterie** (consultation en cours).



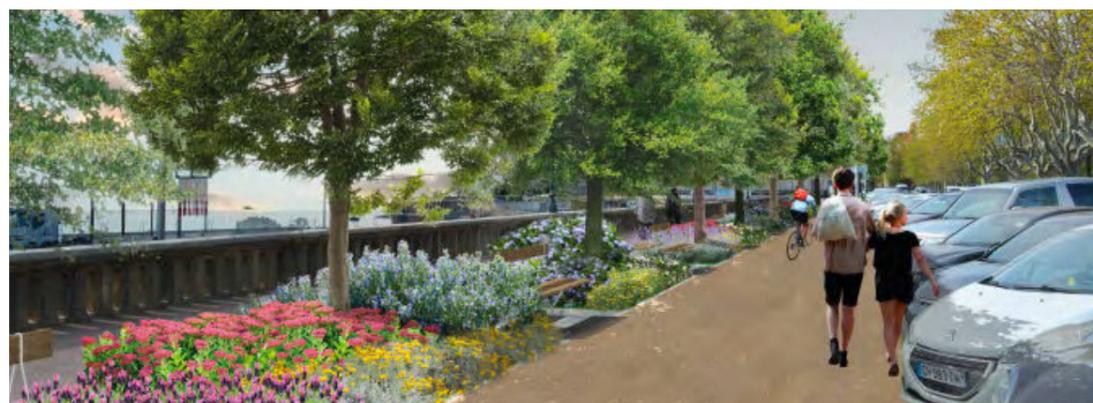
## Une palette végétale diversifiée

Pour éviter une nouvelle attaque du ravageur, la Mairie a fait le choix de remplacer les palmiers par des arbres et de diversifier les essences en ville.

En effet, les ravageurs ou les maladies se propagent moins facilement dans des environnements où l'on retrouve des espèces très variées, car chacune d'entre elles peut avoir différentes résistances et vulnérabilités.

La diversité des espèces d'arbres est importante pour :

- **Améliorer la résilience aux maladies et aux ravageurs** à travers la réduction du risque de pandémies : une monoculture peut être dévastatrice si une maladie spécifique ou un ravageur attaque cette espèce. Une palette diversifiée d'espèces réduit ce risque, car les maladies et les ravageurs ont souvent une gamme d'hôtes limitée.
- **Améliorer la résilience aux conditions environnementales** à travers une adaptabilité aux changements climatiques : différentes espèces d'arbres ont des tolérances variées aux conditions climatiques. Une diversité d'espèces permet à une commune de mieux résister aux extrêmes climatiques, tels que les vagues de chaleur, les sécheresses ou les tempêtes;
- **Contribuer à sauvegarder la biodiversité** : une diversité d'espèces végétales soutient une plus grande variété de faune, y compris les oiseaux, les insectes et les autres animaux, en offrant des habitats et des sources de nourriture diversifiées.
- **Des raisons esthétiques** : le paysage devient plus attrayant visuellement, avec une diversité de formes, de tailles, de couleurs de feuillage et de floraison.
- **Lutter contre la pollution de l'air** : les espèces d'arbres ont des capacités variées à filtrer les polluants de l'air, à réguler les températures et à améliorer la qualité des eaux en réduisant le ruissellement.



En résumé, cette stratégie permet de créer des environnements urbains durables et sains.

## Le projet paysager de l'allée du 173ème ri

L'allée du 173e R.I.M, communément appelée "contre-allée" sera celle qui bénéficiera principalement des aménagements de plantation, et qui changera donc de visage. Celle-ci était jusqu'à maintenant ornée de palmiers, bordant la partie est de la place Saint-Nicolas.

Séparée de la place par une voie de circulation en sens unique sud-nord et de deux rangées de stationnements, en épi et en parallèle, l'allée est isolée de la partie centrale de la place Saint-Nicolas ce qui en fait un espace à part.



**Malgré le fait qu'elle soit très fréquentée par les passants, sportifs, et familles, cette allée centrale à forte symbolique, n'invite plus à la contemplation depuis que les palmiers ont été dégradés et que l'ombre a disparu.**

Contrairement à ce qui existe aujourd'hui, les plantations de la contre-allée seront déplacées afin de ne plus être situées en bordure de trottoir, en lisière de stationnements. Elles offriront ainsi une ombre plus centrale tout en offrant la possibilité de séparation des flux piétons et vélo. Les bancs seront déplacés dans l'alignement des arbres pour bénéficier de l'ombre des futures plantations.

Au pied des arbres, des massifs de vivaces et d'arbustes mettront en valeur la statue. Les floraisons seront importantes et étalées tout au long de l'année. Le mélange sera identique à celui qui sera planté au pied de la statue de Napoléon.

## Le choix des espèces

L'équipe de maîtrise d'œuvre, en collaboration avec la Ville de Bastia, a sélectionné une palette végétale de 10 essences adaptées au contexte urbain de la place Saint-Nicolas, à son environnement et aux conditions climatiques extrêmes de forte sécheresse en été.

Sur l'allée du 173 R.I.M., 23 arbres remplaceront les palmiers abattus pour créer une promenade ombragée. Sur ce total, 5 espèces végétales différentes seront représentées.

## Les espèces végétales soumises au vote



Platane commun



Chênes à feuilles de châtaigner



Tilleul argenté



Magnolia à grandes fleurs



Marronnier d'Inde



Arbre de Judée



Copalme d'Amérique



Chêne liège de Chine



Chêne vert



Frêne à Fleurs

Il est demandé à la population de sélectionner 5 espèces d'arbres parmi les 10 présentées.

A l'issue de la période de vote qui court jusqu'au 21 juillet, la Ville de Bastia informera les habitants des résultats obtenus avant de lancer les travaux de plantation qui auront lieu cet hiver.

Pour voter, il suffit de se rendre sur le site de la Ville :  
[www.bastia.corsica](http://www.bastia.corsica)



**Bastia**  
CITÀ DI CULTURA

Contact Presse

**Merria di Bastia**

Viale Pierre Giudicelli  
20410 Bastia Cedex

**Julie Lours**

Direttrice di a comunicazione è di a  
partecipazione citatina

+33(0)6 46 17 33 89

JLours@bastia.corsica